



Réseau wallon
de Développement Rural

Carrefour des Ruralités



SYNTHESE
2 octobre 2014 - Mehaignoul



Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

TABLE - RONDE « DESSINONS L'ACTEUR RURAL DE DEMAIN ! »

Animé par Daniel Wathelet (Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural)

Participants : Marc MORMONT (Sociologue de la Ruralité), Philippe BARET (Professeur d'agro-écologie à l'Université catholique de Louvain) et Yves SOMVILLE (Secrétaire général adjoint de la Fédération wallonne de l'Agriculture).



Voir la vidéo :

- version complète : <http://youtu.be/nmQBso15K10>
- version courte : <http://youtu.be/znpfWKnUc2M>

MINI-CONFÉRENCE N° 1 : LA WALLONIE RURALE 2040 EXERCICE DE PROSPECTIVE

Intervenants : Marc Mormont, Sociologue de la Ruralité, animateur du groupe de travail Prospective du Réseau rural, Nicolas Nederlandt (FPN) et Jérôme Mabilie (GAL Haute Meuse).

Présentation par Marc Mormont du travail de prospective mené par le RwDR (cf. ppt et Carnet n° 3).

Mener une réflexion prospective, ce n'est pas prévoir l'avenir, mais c'est penser l'avenir et donc les futurs possibles. Il ne s'agit donc pas d'utopie, mais d'identifier les contraintes et les espaces d'actions à disposition pour agir. Il s'agit de prendre en compte les contraintes que constituent les tendances lourdes, mais qui ne sont pas inéluctables et pour lesquelles il convient d'imaginer des ruptures/changements de cap possibles. Il s'agit également de tenir compte des signaux faibles, c'est-à-dire des changements qui indiquent des possibles.

En regard de l'objet analysé lors de l'exercice prospectif (les territoires ruraux wallons), on a identifié des choix qui peuvent être faits, par exemple en terme de mobilité, d'énergie, de services à la population.

Sur cette base, différents scénarios ont été élaborés : comment des changements dans un domaine peuvent



tenir avec des changements dans d'autres domaines ? Cette réflexion permet de dégager des images du futur et des leviers d'action. La démarche permet à chaque participant de se construire son scénario, identifier des actions à mener et se projeter dans l'avenir.

Nicolas Nederlandt (FPN) et Jérôme Mabilie (GAL Haute Meuse) ont participé activement à ces travaux prospectifs. Selon eux, le travail réalisé présente plusieurs intérêts. Il permet notamment de :

- se familiariser avec une méthodologie applicable pour la réalisation de futurs exercices similaires ;
- faire le point sur les enjeux ruraux actuels et mettre à jour ses connaissances générales des problématiques rurales, notamment en interaction avec des spécialistes des domaines concernés, afin de jouer pleinement son rôle d'acteur de changement dans la mobilisation des ressources locales (habitants, associations, élus, entreprises, ...) et contribuer au développement des territoires ruraux ;
- mener un travail commun, partager des points de vue. Les nombreuses discussions entre les représentants des principaux acteurs du monde rural ont été une source d'enrichissement importante. La méthodologie suivie, qui s'appuie sur l'analyse des futurs possibles a permis d'identifier des leviers d'action sur lesquels les acteurs de changement ont pris, au niveau régional ou local. Les territoires ruraux sont soumis à la main invisible du marché ou à des tendances externes lourdes. Les politiques et les pratiques locales sont vecteurs de changement. Derrière ce constat, émergent les questions de gouvernance locale et de cohésion sociale ;
- être attentif aux signaux faibles.

L'apport marquant de l'exercice prospectif réside autant dans le processus suivi que dans les résultats obtenus.

Il a permis notamment de :

- prendre du recul par rapport à son action quotidienne
- prendre conscience des leviers d'action possibles pour des futurs souhaités
- se projeter dans le long terme



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/la-wallonie-rurale-2040-exercice-de-prospective.aspx>



Le carnet «Les territoires ruraux wallons en 2040» : <http://www.reseau-pwdr.be/carnet-du-r%C3%A9seau/les-territoires-ruraux-wallons-en-2040-exercice-prospectif-carnet-du-r%C3%A9seau-n%C2%B03.aspx>

MINI-CONFÉRENCE N°2 : COOPÉRATION LEADER : BILAN ET REGARDS CROISÉS DES GAL WALLONS

Intervenants : Samuel Vander Linden (GAL Saveurs et patrimoine en vrai Condroz - Protection des berges), Jean-François Pêcheur (GAL Pays des Condruses - Arbre en champ), Xavier Sohet (GAL Pays des tiges et chavées - Abeilles et biodiversité), Catherine Honnay (GAL Pays de l'Ourthe - Réseau de tourisme « pêche »), Marie Langhendries (GAL Culturalité) et Pierre-Bernard Van Acker (GAL Hageland) - projet de coopération «Ontmoet je buren / A la rencontre de nos voisins ».

Les participants à la mini-conférence soulignent différentes dimensions en matière de valeur ajoutée de la coopération entre territoires Leader :

- découverte de nouveaux modes de fonctionnement,
- brassage culturel et aspects interculturels = richesse des échanges, plus value sociale et culturelle,
- partenariats inédits et ouverture à différents partenaires techniques et scientifiques avec lesquels il n'est pas usuel de travailler,
- mise en commun de ressources/mutualisation des moyens, création d'outils communs,
- élargissement du territoire de référence sur lequel mener des actions de développement, qui peut déboucher à terme (effets multiplicateurs) sur la création de différents réseaux de coopération thématiques (culture, produits du terroir, biodiversité),
- innovation, recherche de solution à des problèmes communs, aspects formatifs individuels et collectifs, effets qualitatifs, implication d'autres catégories de partenaires du territoire que ceux habituellement impliqués.

Parmi les difficultés pointées figurent :

- des réalités territoriales très différentes qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre,
- la barrière de la langue,
- le temps et la distance, ennemis d'une coopération durable,
- des calendriers différents d'un Etat membre à l'autre,
- un budget dédié à la mission préparatoire limité,
- des opportunités de rencontres organisées tardivement dans le processus, notamment au niveau européen.

Parmi les bonnes pratiques relevées, une d'entre elles consiste à rechercher un partenaire qui nous ressemble, mais attention aux modes de fonctionnement institutionnels et administratifs quelque fois très différents et qui peuvent compliquer la coopération. C'est un aspect à approfondir dès le démarrage du processus de coopération, lors de l'identification des partenaires potentiels.



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/coope%CC%81ration-leader-bilan-et-regards-croise%CC%81s-des-gal-wallons.aspx>



ATELIER N°1 : FILM - DÉBAT « LE PRINTEMPS DES FEUILLUS » SUR LA FILIÈRE- BOIS ET LE RÔLE DES FEUILLUS

Intervenant : Emmanuel Defays, Office économique wallon du Bois - OEWB

Le film projeté présente les caractéristiques principales de la filière bois ainsi que le rôle des feuillus en Wallonie. Ce film soulève avant tout une problématique importante : seulement 1/5ème des grumes de feuillus sont transformées, le bois wallon est donc peu valorisé. Fort de ce constat une 1ère question se pose : comment réduire les coûts de production pour être plus compétitif et dynamiser la filière ? Les principaux défis pour les PME wallonnes relèvent à la fois des domaines de l'industrialisation, de la rationalisation et de l'optimisation.

Ainsi la diminution des coûts de production doit passer par des efforts en terme de marketing et de commercialisation : une communication ciblée, à destination des consommateurs wallons, peut permettre d'augmenter la consommation locale. Pour répondre à cette volonté de valoriser le bois en circuits-courts, la création d'un label « Bois wallon » est en cours de réflexion. Toutefois, la valorisation et la consommation locales entrent en porte-à-faux avec le principe de libre concurrence et de libre circulation des produits vis-à-vis de l'Europe. De plus la traçabilité des produits n'existe pas encore en dehors des labels FSC et PEFC.

Autre défi : la filière doit également faire preuve de plus de créativité et savoir mieux personnaliser ses produits et les adapter aux goûts du client.

Un parallèle est fait avec les filières agricoles : pourquoi la filière bois ne se développe pas et ne se structure pas à l'image des filières agricoles ? On constate qu'il existe des aides publiques spécifiques à la foresterie pour une série d'actions, mais il y a un refus quasi historique et systématique des propriétaires et du secteur en général à accepter un soutien financier. Les freins sont de plusieurs ordres : l'aide financière qui semble contradictoire avec la dimension patrimoniale du secteur, ainsi que la peur d'entrer dans un système de « contrôle ».

La prochaine programmation du PwDR prévoit une aide à la foresterie. Cette aide sera octroyée prioritairement aux projets sélectionnés selon des critères d'innovation, d'effets à court terme et de résolution de problèmes



spécifiques de la filière (tels que la sous-exploitation des feuillus).



Pour voir « Le printemps des feuillus » en ligne :
<https://www.youtube.com/watch?v=rMC2fPKocA8>

ATELIER N°2 : JEUNE ET AGRICULTEUR ET POLYVALENT... QUELLES COMPÉTENCES RENFORCER ?

Intervenant : Guillaume Van Binst, Fédération des Jeunes Agriculteurs.

C'est un constat, le métier d'agriculteur a évolué. On ne parle plus seulement d'agriculture multifonctionnelle mais aussi « d'agriculteur multifonctionnel » : diversification, progrès technique, gestion environnementale, gestion territoriale, évolution des politiques agricoles et complexification des réglementations, attentes citoyennes, performance économique, ... L'acquisition de nouvelles compétences devrait appuyer ces agriculteurs modernes dans leurs missions. Mais quels sont les besoins réels et les attentes des agriculteurs, en particulier, des jeunes ? La FJA a lancé une enquête à ce sujet. Alors que les premiers éléments ont été identifiés, une autre question s'est posée : comment attirer les JA vers les formations continues ? Avec quels moyens, quelles actions ?

- Amener à réfléchir sur leur avenir dans le cadre de rencontres ;
- Communiquer avec eux et faciliter la communication entre agriculteurs ;
- Permettre de choisir la thématique et le contenu de la formation : exemple du réseau français BASE « Biodiversité, Agriculture, Sol et Environnement » - <http://asso-base.fr/>
- Fournir les moyens financiers ;
- Choisir les moments de formation en fonction de la disponibilité / organisation des agriculteurs ;
- Faire un accompagnement plus individualisé et global à l'image de la « Pédagogie Projet » ;
- Coaching via des structures d'accompagnement : Créa-Job, Jobin, ... comme il en existe déjà pour le maraîchage ;
 - Développement de « compétences stratégiques » : management, marketing, ... qui font souvent défaut aux agriculteurs ;
 - Impliquer des organismes de formation tel que le Forem ;
- Responsabiliser les agriculteurs et provoquer leur intérêt ;
- Créer un réseau d'apprentissage entre agriculteurs et entre structures impliquant un travail de terrain important.



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/jeune-et-agriculteur-et-polyvalent-quelles-comp%C3%A9tences-renforcer.aspx>



ATELIER N°3 : LA BIOMÉTHANISATION, UNE SOLUTION D'AVENIR ?

Intervenante : Cécile Heneffe, ValBiom



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/la-microbiomethanisation,-une-solution-davenir.aspx>

ATELIER N°4 : MIEUX ORGANISER LA GESTION ADMINISTRATIVE D'UNE FERME

Intervenantes : Isabelle Jaumotte, Fédération wallonne de l'Agriculture. Jacqueline Diet, éleveuse, ancienne présidente provinciale de l'Union des Agricultrices Wallonnes et accompagnatrice de fermes en difficulté.



« Toujours plus de papiers à remplir, de documents à conserver, d'autorisations et de certifications à renouveler. Les exigences auxquelles sont confrontés les producteurs sont de plus en plus nombreuses : exigences sociales, fiscales, environnementales ou encore sanitaires. Pourtant, des papiers bien rangés sont synonymes de gain de temps et de sérénité, notamment lors des nombreux contrôles ».

Dans ce contexte, pourquoi les agriculteurs ne s'impliquent-ils pas plus dans la gestion administrative de leur exploitation ? Comment les inciter à prendre régulièrement le temps de s'en occuper ?

« Gestion administrative de l'exploitation », de quoi parle-t-on ? De comptabilité de gestion, de gestion financière et de classement clair et simple. Le suivi de cette gestion au quotidien apporte de nombreux avantages à l'agriculteur et notamment :

- Une vision globale de son exploitation,
- Un bilan de ses activités,
- Une meilleure traçabilité,
- Des contrôles plus simples et moins contraignants,
- Des économies financières liées à une meilleure gestion de l'exploitation.

Dans ce cas, pourquoi les agriculteurs ne s'impliquent-ils pas plus dans la gestion administrative de leur exploitation ? Plusieurs éléments ont été pointés :

- Le manque de motivation et d'envie, surtout chez les jeunes,
- Un manque de conscientisation de l'importance de la gestion administrative,
- Un manque d'organisation du temps et du travail,
- Une difficulté de séparer la vie privée et professionnelle,
- Un manque de proactivité,
- Un manque de compétences qui cache un besoin en formation notamment en gestion du temps, gestion des priorités, suivi des actions/démarches, gestion administrative prioritaire.

Comment inciter les agriculteurs à prendre régulièrement le temps de s'occuper de leur gestion administrative ?

- Inclure la thématique dans les formations scolaires (encore très peu abordée) et formations continues,
- Créer un fichier unique pour les agriculteurs afin de simplifier la gestion des données et papiers relatifs à leur exploitation :
 - Données professionnelles accessibles,
 - Code wallon de l'Agriculture,
- Rendre « sexy » le fait de faire ses papiers : application Smartphone pour que la tâche de l'encodage ne soit réalisée qu'une seule fois en temps réel (gain de temps),
- Sociabilité / partage entre JA -> discussion sur les données de gestion personnelle,
- Expliquer et informer de l'utilité de la gestion administrative de l'exploitation.

MINI-CONFÉRENCE N°3 : COORDINATION DES INITIATIVES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE EN MILIEU RURAL.

Intervenants : Christiane Chermanne (1ere attachée économiste SPW Direction de la planification de la mobilité) et Michel Meuter (Chef de projet Mobilesem).



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/coordination-des-initiatives-de-mobilitee-alternative-en-milieu-rural.aspx>

ATELIER N°5 : SOINS DE SANTÉ ET SERVICES : QUELLES MESURES DANS LE PWDR 2014-2020 ET COMMENT S'Y PRÉPARER ?

Intervenante : Katty De Groote, Fondation rurale de Wallonie.



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/soins-de-sante-et-services-queelles-mesures-dans-le-pwdr-2014-2020-et-comment-s%E2%80%99y-preparer-.aspx>

ATELIER N°6 : LES AIDES ENVIRONNEMENTALES SONT-ELLES SUFFISANTES ?

Intervenant : Didier Vieuxtemps, Fédération wallonne de l'Agriculture.

Durant la matinée, réalisation d'une enquête ayant pour objectif de mesurer leur perception qu'ont différents acteurs des mesures Agri-environnementales au travers d'un choix de mots clés. La question posée était :

« Les MAE sont elles importantes, inutiles, suffisantes, efficaces, pérennes, incitatives au changement, insuffisantes ? » Il ne s'agissait certainement pas d'un sondage mais d'une enquête de perception selon les points de vue « association, citoyens, agriculteur, sylviculteur ou membres d'administration » (Une quinzaine de personnes).



Ce sont les termes incitatives au changement qui ont été les plus cochés. Cela ne signifie pas nécessairement que les MAE sont réellement incitatives, mais qu'une partie des acteurs souhaiteraient qu'elles le soient. Le sont-elles ? C'est une première question à traiter dans le débat.

La deuxième question portait sur : « Quelles sont les deux mesures qui vous semblent les + efficaces »

- Conservation des haies et bandes boisées, arbres et arbustes, buissons, bosquets isolés, arbres fruitiers à hautes tiges, mares
- Agriculture biologique

A nouveau, Les réponses sont tributaires de ce que les participants connaissent des MAE et de leur perception et pas nécessairement de l'efficacité réelle.

Synthèse enquête (perception) :

Mots clés qui ressortent lorsque on évoque les MAE (15 personnes)
Les MAE sont (devraient être) pour vous ? -> incitatives au changement

« Quelles sont les deux mesures qui vous semblent les + efficaces ? »

- Conservation des haies et bandes boisées, arbres et arbustes, buissons, bosquets isolés, arbres fruitiers à hautes tiges, mares
- Agriculture biologiques



Interventions de Didier Vieuxtemps et Alain Leroy

Décidées au niveau européen lors d'une réforme de la PAC, en 1992, les Etats Membres ont mis en place des MAE, de façon très timides en Région wallonne (3-4 mesures en 1995). C'est en 1999, que le programme démarre

vraiment avec des conseillers MAE et des mesures.

L'objectif des mesures est de protéger des éléments du paysage, faunes et flores qui favorisent la biodiversité et des mesures qui visent aussi la qualité (protection) des eaux.

Ce programme a rencontré un beau succès. A ce jour : un taux d'adhésion situé autour de 50%.

Entre 2007 et 2013, confrontation à un déficit budgétaire et instauration par la Wallonie d'un moratoire (total puis partiel) sur les nouvelles demandes. Ce fut un frein et un découragement par rapport à l'engagement agri-environnemental. Les mesures proposées par la Wallonie pour la nouvelle programmation se veulent très prudentes.

La mise en place des MAE fut évolutive.

Les premières MAE n'étaient pas toutes bien ciblées ni même déployées au bon endroit. Pour y remédier, deux orientations ont été prises :

- Augmenter le montant des aides là où elles étaient plus intéressantes, en matière de MAE cataloguée Biodiversité (prairies naturelles, haies,...), à faire si possible aux alentours des zones Natura 2000 et associées.
- Mettre en place un système de conseil auprès des agriculteurs, système coûteux mais qui fonctionne.

On a maintenant depuis dix ans des mesures dites d'aide de base.

L'ensemble des mesures ciblées demande un encadrement par des conseillers qui sont une vingtaine pour le moment, recentrés dans Natagriwal. La mesure phare et la moins connue est le plan d'action agro-environnemental.

Existe aussi maintenant le régime d'aides Natura 2000.

Le bio sort également pour la prochaine programmation des MAE.

Synthèse du débat :

Le débat a tourné principalement sur la question : Ces aides sont-elles facteurs de changement de pratiques ? Est-ce que les pratiques sont rentrées dans les mœurs ou est-ce que certaines pratiques ne sont mises en place que si elles sont rémunérées ?

Deux impressions différentes se dégagent :

Pour certains, les mesures doivent aller (et vont) au delà du cadre réglementaire. Elles évoluent et certaines entrent progressivement dans les systèmes agricoles. Le système de protection des nappes aquifères est devenu une bonne pratique. Il ne faut pas mettre toutes les mesures dans le même paquet. Par exemple, pour le travail de protection des berges et les cours d'eau, financer les personnes qui réorientent complètement leur façon de travailler est important, cette réorientation est maintenant mise sur la sellette à cause des plafonnements.

Autres exemples, les aides représentent 2,5 millions d'euros investis par la collectivité pour le monde agricole pour le traitement des haies et des arbres. Cet argent a permis à certains d'investir dans du matériel de taille pour faire du bon travail, ce qui n'est pas plus mal.

Les agriculteurs se louent le matériel et s'aident entre eux ou col-



laborent avec les communes.

Une bonne quarantaine d'agriculteurs s'est spécialisée dans la gestion de réserves naturelles. Soit on fait venir des associations de conservation de la nature, ce qui est bien en terme de vulgarisation et d'éducation à l'environnement, avec du matériel pour gérer les espaces, soit on peut faire venir du bétail, spécialisé et ainsi avoir un travail plus hétérogène. Il semble plus intéressant de se tourner vers des gens plus spécialisés, dont c'est le métier. Ces quarante agriculteurs vont être impactés par le prochain programme.

Pour d'autres, il n'y a pas fondamentalement de changement de comportement, ce sont des justifications externes, il n'y a pas une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux ou de biodiversités.

Il faut être positif, ce système ouvre des portes, certains agriculteurs ont réfléchi à leurs pratiques, mais ce n'est pas un changement global.

Cette absence de changement peut être liée à une absence de sens donné à la pratique, de vision des impacts globaux. C'est lié à l'absence de composante spatiale, d'inscription dans un réseau d'actions sur un territoire. Est-ce que le nouveau PWDR intègre la localisation spatiale et la mise en réseau des actions pour une plus grande plus-value ? La France a une approche plus territoriale,

mais non en Wallonie, où l'on fait une marche arrière dans ce domaine. La zone 7 était une référence, une structure écologique principale, accompagnée d'une cartographie pour cibler les mesures et avoir une mise en réseau des mesures aux endroits les plus appropriés. Dans la prochaine programmation, cette approche de mise en réseau disparaît, et est à regretter.

L'aspect économique, la compensation d'un manque à gagner, le taux d'adhésion ou regarder les pertes en biodiversité (ce à quoi l'on essaye de remédier). La compensation d'une perte au niveau de l'exploitation est importante. C'est une reconnaissance financière, numéraire que l'on met en place. Certaines pratiques et éléments du paysage ont un coût pour l'agriculteur. Si l'on veut conserver certains éléments du paysage, ou le service éco-systémique, il faut continuer à aider.

Au niveau européen, on veut travailler à avoir une meilleure connectivité et faire des associations avec les agriculteurs.

Témoignage d'un agriculteur : Didier Herin

Agriculteur ayant repris en 1985 l'exploitation familiale, traditionnelle avec des Blancs Bleus et Pie noires Holstein. Puis en 1998, a totalement changé en prenant une race rustique, la Salers, et s'est inscrit dans le programme agri-environnemental pour la qualité et la diversité des produits. En 2008, son fils est revenu dans l'exploitation de 90 hectares et a installé une boucherie à la ferme en bio. Aujourd'hui, déçu. Depuis 20 ans, il a choisi l'extensification et se sent pénalisé à l'heure actuelle. Il a quitté la quantité pour aller vers la qualité et ce n'est plus trop soutenu alors qu'on

sait que la demande des consommateurs est là. Les aides ont été importantes dans son évolution pour s'équiper et investir pour l'entretien des haies.

Les primes donnent un coup de pouce mais il faudrait que les pouvoirs publics soutiennent davantage la qualité, avec beaucoup plus de visibilité en Wallonie, ce qui permettrait plus de débouchés et une meilleure valorisation de la façon de travailler.

Est-ce que la qualité est rentable ? Il faut bien être à 3 pour avoir une boucherie à la ferme. La boucherie est ouverte depuis décembre 2013 et avant je vendais les animaux dans des circuits parfois bio parfois conventionnels, et c'était rentable.



ATELIER N°7 : LES VILLAGES, PORTEURS D'AVENIR ! - PRATIQUES COLLECTIVES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DES COEURS DE VILLAGES ET DU TERRITOIRE. LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DU GAL 100 VILLAGES - 1 AVENIR ET DU GAL ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Comme d'autres villages de Wallonie, ceux du territoire du GAL 100 villages – 1 avenir sont soumis à un processus de changement important qui mène principalement à la diminution du nombre d'habitants de leur centre. Pour lutter contre le phénomène, le GAL a développé un projet qui vise à renforcer leur attractivité.

Pour développer ce projet, le GAL a choisi cinq villages pilotes (Nidrum, Herresbach, Mürringen, Schönberg et Burg-Reuland) et s'est également appuyé sur l'expertise des étudiants en architecture de l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle.

En novembre 2012, cinq équipes d'étudiants ont donc réfléchi, lors de premiers ateliers avec les habitants, sur les forces et les faiblesses de chaque village, le projet prévoyant la réutilisation des zones vides et le développement des structures sociales existantes.

Une liste d'actions envisageables a été créée, puis, lors des deuxièmes rencontres, les équipes ont présenté leurs analyses d'aménagement et leurs propositions urbanistiques. « C'était un véritable échange des citoyens avec les étudiants », se souvient Sabine Mennicken, chef de projet du GAL.

Densifier l'habitat

Certaines propositions ont ainsi débouché sur des actions concrètes. « À Herresbach, le village perd des habitants et l'école est menacée, explique Sabine Mennicken. Les étudiants ont donc mené une réflexion autour du logement et ont conclu qu'il faut densifier l'habitat pour attirer des familles. La commune a acheté un terrain au centre du village pour y faire des logements. » L'idée de la création d'un centre multifonctionnel a été évoquée à



Mürringen : « Centré sur un commerce, il proposerait aussi un point poste, un point de nettoyage à sec, un mini-café... qui apporte une valeur ajoutée ». Aujourd'hui, il reste à trouver les financements.

À Burg-Reuland, on a mis l'accent sur l'activité touristique : le village dispose d'un château, d'une rivière et du passage d'une voie cyclable RAVeL qui pourraient attirer les visiteurs et de futurs habitants.

Aménagement de la place

À Schönberg, où la rivière partage les deux côtés du village reliés par un unique pont, l'idée de créer deux passerelles piétonnières a été retenue.

« L'une est faisable mais n'est pas encore financée, alors que l'autre sera plus difficile à mettre en place car l'Our est en zone réglementée Natura 2000 », précise Sabine Mennicken. Enfin, l'aménagement de la place de Nidrum est un projet ancien, mais les étudiants ont introduit de nouveaux éléments : rénovation mais aussi construction d'un nouveau bâtiment. « Et grâce à la présence proche d'une unité de biométhanisation, le développement d'un réseau de chauffage spécifique est aussi envisagé, ajoute Sabine Mennicken. Aujourd'hui, les gens réfléchissent différemment sur l'évolution de cette place. »

L'ensemble des résultats a été présenté au public en mai 2013 lors d'un événement final : « Une centaine de personnes a participé et les réactions ont été très positives », conclut Sabine Mennicken. Pour résumer le projet, une brochure sera également disponible en avril 2015.



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/les-villages,-porteurs-davenir-!-gal-100-villages,-1-avenir.aspx>

Présentation du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.



Voir PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/les-villages,-porteurs-davenir-!-gal-entre-sambre-et-meuse.aspx>

ATELIER N°8 : ENERGIE RENOUVELABLE, POURQUOI PAS AVEC DU MISCANTHUS !

Intervenant : Laurent Somer, ValBiom.



PPT : <http://www.reseau-pwdr.be/pr%C3%A9sentation/energie-renouvelable,-pourquoi-pas-avec-du-miscanthus-!.aspx>



TOURNAGE DU PLATEAU TÉLÉVISÉ « RURALITÉS »

Réalisé par Télévision du Monde, pour l'émission Tam-Tam de la RTBF3.



Voir la vidéo :

http://www.televisiondumonde.be/TDM_Debats_RuraliteS.php

AUTRES VIDÉOS DE LA JOURNÉE



Vidéo d'interviews : http://youtu.be/8pDb7Ac_Yzo

Vidéos thématiques :

- Comment voyez-vous la ruralité ? : <http://youtu.be/0nzlsdxYyyg>
- Quels seront nos modes de productions et de consommation en 2040 ? : <http://youtu.be/5pxvmi5gDNE>
- Et que mangereons-nous en 2040 ? : https://www.youtube.com/watch?v=tHU_hlZT2mo



Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax : +32 19 54 60 51
Courriel : info@reseau-pwdr.be
Site web : www.reseau-pwdr.be